

Parcoursup et Universités : l'heure des choix approche !

La première vague de réponses aux lycéen.ne.s concernant leurs vœux pour des formations supérieures sur la plateforme Parcoursup arrivera le 22 mai. Vraisemblablement, plusieurs centaines de milliers d'élèves n'auront pas de réponse positive à ce stade et seront « en attente » puisque les plus de 6 millions de vœux émis par les quelques 811 000 élèves ou étudiant.e.s pour moins de 700 000 places dans les formations d'enseignement supérieur ne pourront pas être satisfaits. Une phase particulièrement stressante d'attente de désistements va donc commencer pour les lycéen.ne.s, au moment de se préparer aux épreuves du bac. Cette phase va durer jusqu'à l'été ou après, selon la dynamique des « algorithmes d'aide à la décision » mis en place dans les différentes universités.

Face à cela, une mobilisation très inégale s'est développée dans les universités depuis le mois de mars, massive et radicale dans quelques universités, surtout en Lettres et Sciences Humaines (Paris 1, Nanterre, Paris 8, Montpellier Paul Valéry, Toulouse Jean Jaurès, Nantes, Nancy, Grenoble) beaucoup plus sporadique dans de nombreux autres établissements (comme Rouen par exemple). Néanmoins, c'est certainement la première fois qu'un mouvement, étudiant pour l'essentiel, adopte des modalités d'action aussi fortes que la remise en cause des examens, en tout cas sous leur forme habituelle. Mais c'est aussi la première fois, depuis 1968, que les interventions policières sont aussi nombreuses sur les campus, souvent à la demande, mais pas toujours, des présidents d'universités.

La question de la répression des mouvements sociaux, dans tous les secteurs, se pose donc de façon de plus en plus aiguë (ZAD, mouvements de soutiens aux migrant.e.s, étudiant.e.s) et nécessite une prise en charge par les organisations du mouvement ouvrier à la hauteur des attaques subies. La FSU doit impérativement en assumer sa part.

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNESUP, Rouen.

22 et 26 mai : Macron veut « aller jusqu'au bout », arrêtons-le !

Emmanuel Macron n'est pas à la fête pour son premier anniversaire à l'Élysée. La faiblesse de sa base électorale et le renouveau des luttes sociales fragilisent celui qui est rapidement devenu, pour beaucoup, « le président des riches ». Fidèle aux « stratégies du choc » il attaque tous azimuts : ordonnances travail, hausse de la CSG, réforme du bac et du lycée, sélection à l'entrée des Universités, réforme de la SNCF... Aussi il apparaît urgent aux mouvements sociaux de ne pas trop jouer les cartes catégorielles, quand ce sont les fondements même du jeu démocratique qui sont remis en cause. Ainsi, pour que les luttes en cours s'agrègent en un mouvement d'ensemble qui conteste au pouvoir actuel son hégémonie, il est important que les appels syndicaux répondent aux appels politiques et vice-versa. La grève fonction publique du 22 mai (appelée par 9 fédérations de fonctionnaires) est ainsi tout aussi importante à réussir que la marée populaire du 26/05 appelée par ATTAC, Copernic et des organisations politiques. Ce sont tous les tenants d'une opposition de lutte à la politique de casse sociale qui doivent s'unir. La victoire des occupant·es à NDDL est en ce sens une leçon, c'est bien l'unité la plus large qui a permis l'abandon du projet d'aéroport. La répression est aussi un marqueur fort de la fin de cette première année de mandat. Des Universités aux migrant·es en passant par les quartiers populaires, ce sont tou-tes celles et ceux d'en bas qui subissent les violences policières.

Prenons nos désirs pour la réalité : engageons-nous avec détermination dans l'action, y-compris là où les conflits sont déjà ouverts par d'autres et espérer inverser le rapport de force en notre faveur.

Clément LEFEVRE, Collège F. Léger, Petit Quevilly.

MANIFESTATIONS DU 22 MAI
ROUEN : 10h, cours Clémenceau
LE HAVRE : 10h, Hôtel de ville
EVREUX : 14h, gare SNCF

**POUR NOUS
CONTACTER**

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr

stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN

annedesj@orange.fr

pierre.berche@univ-rouen.fr

PONT-AUDEMER

pascal.adams@wanadoo.fr

LOUVIERS

philippe.thouement@wanadoo.fr

www.ecoleemancipee.org

Le système éducatif mis en marché

Accès à l'enseignement supérieur, baccalauréat et lycée, voie professionnelle et orientation... Les quatre grandes réformes éducatives mise en œuvre par le gouvernement participent toutes d'une même logique. Il s'agit de mettre en marché le système éducatif. Le service public n'apparaît plus comme un élément central de ce système mais comme un ensemble d'acteurs disparates parmi d'autres. L'élève, quant à lui, est pensé comme un sujet calculateur et rationnel qui cherche sur ce marché à investir dans son capital humain dans l'objectif de le rentabiliser plus tard en le monnayant sur le marché du travail.

La concurrence entre les élèves, pour obtenir in fine les diplômes les plus reconnus, sera exacerbée puisque la sélection concernera désormais l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Les familles seront ainsi incitées, de plus en plus tôt dans le cursus de leurs enfants, à effectuer les choix stratégiques les plus pertinents. Dès le lycée, il conviendra de choisir les « bons » parcours, correspondant aux attendus du supérieur. Dans cette optique, il ne fait pas de doute que les bacheliers technologiques – et plus encore professionnels – seront recalés d'office. Il s'agit bien de dévaloriser plus qu'elles ne l'étaient déjà les voies technologiques et professionnelles et, a contrario, de renforcer la suprématie de quelques disciplines et notamment des mathématiques, comme on l'observe au Royaume-Uni dans le cadre du lycée modulaire. Une situation qui ne pourra qu'alimenter l'angoisse des familles et les pousser, notamment, à recourir à du soutien scolaire payant ou encore à l'enseignement privé, dans l'espoir de permettre à leurs enfants d'obtenir leur baccalauréat général avec les spécialités les plus en vue.

Tandis que l'enjeu des choix d'orientation, effectués de plus en plus tôt par les familles, sera de plus en plus important, le gouvernement a par ailleurs annoncé une réforme de l'orientation qui, non seulement, risque de remettre en cause la qualité de l'accompagnement des élèves en la matière, mais aussi, laissera une plus grande place aux acteurs privés dans ce cadre. D'un côté, ce seront en effet les professeurs, principaux ou non, qui seront en charge de l'accompagnement des élèves dans le secondaire. De l'autre, les régions, à qui la compétence a été en partie transférée, entendent développer une vision adéquationniste de l'orientation, en lien avec le patronat local. D'une part, les élèves issus des couches populaires et rencontrant des difficultés scolaires plus ou moins importantes seront soumis à un tri scolaire et social encore plus précoce. Ils pourront alors espérer entrer en apprentissage... selon la bonne volonté des employeurs. D'autre part, ceux qui auront la chance de jouer le jeu de la compétition scolaire en première division pourront, si leur famille ne connaît pas assez les subtilités du système éducatif, se tourner vers des offres marchandes de « coaching scolaire ». Des entrepreneurs en tout genre ne s'y sont pas trompés : de multiples offres ont fleuri, ces derniers mois, avec des forfaits pouvant atteindre près de mille euros. Il faut dire que les familles qui auront recouru à cette offre en auront pour leur argent (ou pas) : de la formulation des vœux à la rédaction des lettres de motivation, la réalisation du dossier Parcoursup de leurs enfants aura été prise en charge de A à Z !

Erwan LEHOUX, Lycée Blaise Pascal, Rouen.

L'inclusion à marche forcée : ULIS, UPEA, IME, même danger, même combat !

La loi de 2005 sur l'inclusion a été peu discutée, appuyée sur la volonté inattaquable de ne pas « exclure » d'enfants de l'école. Mais la mise en pratique, et ce dès 2005, s'est faite dans le cadre des politiques d'austérité qui donnent une toute autre logique au texte : l'inclusion devient le prétexte à la disparition des structures et des classes spécialisées comme de leurs postes d'enseignant-es.

Cette orientation, toujours maintenue, se renforce aujourd'hui, dans tous les secteurs.

L'exemple des UPE2A (ex-CLIN, classe pour allophones) est significatif : toutes les UPE2A du 76 seront dès l'an prochain éclatées sur plusieurs écoles. Ces élèves n'auront donc plus qu'un mi-temps d'enseignement spécialisé et seront « inclus » pour le reste dans des classes bien trop chargées pour que les enseignant-es puissent trouver le temps nécessaire à leurs apprentissages spécifiques.

Ces économies de bout de chandelle se font évidemment au détriment des élèves allophones, mais également au détriment des autres élèves et des enseignant-es.

Si le chemin pris par les ULIS ou les IME diffère un peu, la logique est la même : inclure sans question, sans moyen, systématiquement. L'Inspection Académique a été claire : « les inclusion d'élèves d'ULIS sont une grande chance pour tous ! »

Les collègues d'ULIS se transforment donc peu à peu en coordinateur, gestionnaire d'emplois du temps, de tableaux... La hiérarchie exige le nombre d'heures d'inclusion, sans jamais bien évidemment se poser la question du qualitatif.

Au final, certains élèves d'ULIS se retrouvent à temps plein ou presque dans des classes ordinaires, où les effectifs peuvent dépasser 25 élèves, voire atteindre les 28 ou 29, et ce sans AVS.

D'autres sont baladés entre l'ULIS et les classes, perdant leur référent et leurs repères. La porte est ainsi ouverte à l'éclatement des ULIS sur plusieurs écoles, puis à leur disparition (pourquoi les maintenir si les élèves sont à 100 % en classe ordinaire?).

L'externalisation des IME est, elle, annoncée. A très court terme, ces élèves en situation de handicap lourd devront passer un maximum de temps en classe ordinaire...

La duperie de l'inclusion systématique servie au public, en particulier aux familles, restera la même, cachant l'absence quasi-totale de moyens spécifiques et s'appuyant sur la culpabilisation des enseignant-es : refuser cette inclusion, ce serait exclure ces élèves.

Les conséquences, elles, sont de plus en plus lourdes : les situations d'échecs et de souffrance au travail pour les élèves (et leurs enseignant-es) se multiplient.

Il est impératif de remettre chacun face à ses responsabilités : la volonté de faire disparaître les structures spécialisées comme de refuser ou de supprimer les moyens spécifiques est un choix politique. C'est ce choix qui pèse sur les élèves en situation de handicap et tous les élèves à besoins éducatifs particuliers. C'est ce choix qu'il faut combattre.

Thomas AUDIGIER, Ecole élémentaire Jean Jaurès, Le Havre.